Bulletin Municipal n° 55

JANVIER
2016



CHAUSSENAC

Éditorial



Face aux conflits mondiaux … croyons à l'harmonie locale.

Malgré les souhaits reconnaissons qu'il nous est difficile d'influer sur les grands événements. L'année 2015 en est la preuve. Comment aurions-nous pu imaginer le 11 janvier avec Charlie Hebdo et le 13 novembre avec les 130 morts parisiens. Notre démocratie fut ébranlée, mais ne saurait périr. En effet au plus profond de notre peuple, qu'il soit urbain ou rural, un cœur bat au rythme de notre histoire, de notre culture, des souffrances et des combats de nos anciens, de notre éducation républicaine et laïque.

Nous avons fait en sorte que Chaussenac soit une commune du témoignage, d'une mémoire vivante … rappelez-vous les manifestations organisées en 2014 lors du centenaire de la Grande Guerre. Le 15 novembre dernier devant le monument aux morts, nous étions près de 80 à nous recueillir pour les victimes innocentes des attentats... Quelques semaines plus tard 70 % des électeurs inscrits sont venus voter pour les Régionales, démontrant une fois de plus, l'attachement du monde rural au droit et devoir du vote civique.

Quelle que soit sa taille et quoiqu'en disent certains la commune est une entité de base et de proximité. Les gens se connaissent, le monde associatif tisse des liens entre les générations. La municipalité est au service de tous et veille à l'harmonie. Elle ne mérite pas des critiques injustifiées, les absences ou les ignorances aux initiatives bâtisseuses de liens et d'intérêts collectifs.

L'adage « *les petits ruisseaux font de grandes rivières* » devrait être l'aspiration partagée de nos communes rurales. Aussi faut-il que les petits ruisseaux soient dynamiques pour converger vers les grandes rivières !

En 2016, nos communes vont-elles se préparer pour 2018, voire 2020 afin de construire une intercommunalité de projets fédérateurs, au delà des obstacles, des ambitions personnelles et étriquées. Notre commune a opté pour une fusion rationnelle entre les Communautés du Pays de Salers et de Mauriac, elle porte sa confiance vers la mutualisation des moyens, l'organisation d'une régie publique de l'eau et de l'assainissement.

Vous savez, je dois vous avouer que je suis parfois un peu abattu par le manque de moyens dont nos communes disposent, par une évolution démographique négative persistante, par une économie locale faible … par un manque de combativité locale.

L'unité et l'engagement de l'équipe municipale me soutiennent ; il en est de même des gestes de nombre d'entre vous pour comprendre et encourager nos efforts... sans flatterie mais sincérité.

Je suis profondément attaché à l'image de Chaussenac construite étape par étape, année par année, dans la citoyenneté, l'ouverture aux autres et porteuse d'harmonie locale.

Bonne année 2016.

J. KLEM

Agenda

*** un mois de juillet qui débute mal ...**



- 7 et 8 juillet : panne de notre réseau d'eau potable, remplacement de la pompe du forage



- 10 juillet : début d'un incendie de forêt qui se déclare derrière les bois de la Druhle. Les pompiers volontaires de Pleaux et d'Ally sont mobilisés sur le site pendant plusieurs jours



- 13 juillet : **CONSEIL MUNICIPAL**
- 14 juillet : cérémonie au monument à l'occasion de la Fête nationale
  concert de Jazz organisé par l'Association Patrimoine
- 15 juillet : réunion à la mairie de Pleaux à propos de la mutualisation des moyens à l'échelle intercommunale. *JK*
- 18 et 19 juillet : Fête du Pain organisée par le Comice
- 1 et 2 Août :- inauguration de l'expo photo « Quoi de 9 ? » organisée par l'Association Patrimoine
  - Fête du Chien d'arrêt
  - Fête Patronale organisée avec le concours de l'USC
- 8 août: - assemblée générale de l'Association Patrimoine
  - kermesse du Club Inter-Ages
- 14 août : réunion avec les habitants d'Ostenac à propos de l'assainissement

6 sept. Élection sénatoriale à Aurillac (B. DELCROS succède à P. JARLIER)
7 sept. **CONSEIL MUNICIPAL**
14 sept. conseil départemental « présence postale ». *JK*
19 sept. manifestation nationale pour protester contre la baisse des dotations de l'État à Aurillac. *JK et 3 conseillères*
21 sept. conseil académique à Clermont Fd. *JK*
22 sept. conseil communautaire de la Communauté de Communes à Salers. *JK*
25 sept. conseil d'administration du Centre de Gestion. *JK*
10 octobre réunion Communauté de Communes à Salers. *JM Delbos*
14 octobre commission d'appel d'offre : réfection de la voirie de Contres, attribution à l'Entreprise CROUTE
16 octobre réunion ERDF à Salers. *JK*
17 octobre Comice Communal
17 octobre conseil communautaire du Pays de Salers
27 octobre Groupe de travail : gestion de l'eau à Pleaux. *JK*

9 nov. **CONSEIL MUNICIPAL**

10 nov. accueil de Madame Sibylle SAMOYAULT, Sous-Préfète à la mairie : *JK, JM Delbos, D Degoul*



15 nov. cérémonie du 11 novembre avec la municipalité et les anciens combattants
16 nov. cérémonie devant le monument suite aux attentats de Paris
18 nov. rassemblement des Maires de France à Paris : hommage aux morts des attentats de Paris. *J. Klem*
20 nov. réunion préfectorale avec les municipalités cantaliennes à Aurillac (cf : attentats de Paris). *A. Charles*
27 nov. réunion, visite du Syndicat des eaux de Mauriac-Le Vigean. *JK et AC*
5 déc. Noël de l'USC. *JK et Christian Lescure*
12 déc. repas de Noël du Club Inter-Ages
14 déc. Conseil communautaire, Pays de Salers, à St Illide. *JK*



Illuminations – décorations de Noël réussies … Merci encore aux bénévoles.

Finances communales

● Contribution de la commune pour les pompiers :

La commune devra verser en 2016 : 7 085,31 € au Service Départemental d'Incendie et de Secours (participation obligatoire) soit près de 30 € par habitant.

● Comparons quelques données budgétaires des budgets primitifs 2014 et **2015** :

Budget primitif principal : *2014* et **2015**

Montant de la section de fonctionnement : *266 000 €* - **355 000 €**

Montant de la section d'investissement : *193 400 € + 40 000 € (solde 2013)*
203 700 € + 39 000 €

Montant de la dette au 01/01 : *242 000 €* - **216 000 €**

Montant de l'annuité : *46 000 € soit 194 €/hab.* - **44 125 € soit 188 €/hab.**

Montant des contributions directes prévues (impôts locaux) : *64 500 € en 2014*
69 100 € en 2015

Commune en situation financière saine

Budget eau assainissement : *2014* et **2015**

Montant de la section de fonctionnement : *50 300 €* - **55 200 €**

Montant de la section d'investissement : *240 000 € + 20 000 € = 260 000 €*
65 300 € + 136 600 € = 201 900 €

Montant de la dette au 01/01 : *109 000 €* - **211 000 €**

Montant de l'annuité : *22 100 €* - **25 700 €**

● Démographie et finances communales … un lien ?

La commune est en quelque sorte une petite entreprise avec ses charges fixes (km de voirie à entretenir, bâtiments communaux, charges de personnel, éclairage public, réseau d'eau …) et des recettes fiscales dont une part non négligeable dépend du nombre d'habitants (via les taxes d'habitations, l'eau facturée, …). Nous étions 270 habitants en 1999 et 235 en 2014 ! D'où la nécessité de maintenir voir augmenter la population afin de ne pas faire reposer les charges fixes communales sur un nombre réduit d'habitants...



● Baisse des dotations de l'État :

La DGF (dotation global de fonctionnement) versée par l'État était pour notre commune de 83 873 € en 2014, elle a été de 78 657 € en 2015 soit moins 5 216 €. Cette baisse va se poursuivre en 2016. Légère consolation … la dotation de solidarité rurale a augmenté de 1 000 €.

● FPIC : quid ?

Il s'agit du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales permettant de collecter des fonds aux collectivités riches pour les verser aux collectivités plus pauvres. D'un montant de 150 millions en 2013, il était de 780 millions en 2015. Il s'agit d'un dispositif de solidarité nationale entre collectivités.

Informations municipales



Éclairage public : suppression des lampes de « mercure » .

C'est à l'initiative du Syndicat Départemental d'Energies du Cantal, qu'un grand programme de remplacement des lampes de "mercure" -nuisibles à l'environnement et consommatrices d'énergie- par des lampes SHP ou leds. Compte tenu du coût, plusieurs tranches de travaux sont prévues. Pour notre commune la première tranche s'élève à 5 437,44€ ; après déduction de la participation du syndicat départemental, la commune paiera 2 718,72€ pour cette première tranche. On peut estimer que cette dépense pourra s'amortir sur dix ans.

Visite à Saint Hilaire Luc

Le Conseil municipal et les présidents de quelques associations ont fait un petit voyage d'étude en septembre dernier. Pourquoi avoir choisi une petite commune de 80 habitants en Corrèze ? Ce fut une occasion de vérifier une nouvelle fois que l'action conjuguée d'une municipalité et de bénévoles associatifs peuvent "mettre en mouvement" la ruralité… Il s'agit d'actions culturelles (théâtre, expositions… attirant 1 500 personnes en été), la mise en valeur du patrimoine local (lavoir, grange, église, …) et enfin les décorations et concert de Noël sans oublier un fleurissement du petit bourg entretenu quotidiennement par des bénévoles, Comité des fêtes et l'Association "Les amis de St Hilaire" travaillent de concert- mobilisant les habitants, les locaux et des amis de tous les coins de France attachés à St Hilaire.
Merci pour l'accueil de nos voisins corréziens.



◆ **Transport scolaire :** un service efficace et précieux mais onéreux !

On peut rappeler que le Conseil Départemental est l'autorité organisatrice de ce service ; mais il en délègue la gestion administrative et l'organisation à la Communauté de Communes.

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Salers, on compte 22 circuits pour "ramasser" 350 élèves. Le coût global est supporté pour 88 % par le Conseil Départemental, les 12 % restant par les familles et communes.

Chaque famille reçoit une facture de 120 €, mais reçoit une aide de 80 € par leur commune de résidence (pour les enfants du primaire).

La commune de Chaussenac verse annuellement 1 967,07 € à la Communauté de Communes , aux quels il faut ajouter 80 € de subvention par enfant aux familles. Le coût annuel s'élève donc environ à 2 600,00 €, pour le budget communal.

◆ **Lotissement de "Bellevue"**

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouvel habitant, en l'occurrence Monsieur Nicolas VERNAC, qui vient de construire sa maison sur le lot n°1. Reste libre à la vente les lots 2, 3 et 4 respectivement d'une surface de 947, 875 et 1568 m². Le prix de vente est de reste de 7 € / m² TTC.

Renseignements complémentaires tél. : 06.08.89.24.35.

◆ **Quelques statistiques**

On compte sur notre commune

116 résidences principales (232 habitants).
76 résidences secondaires.
15 logements ou maisons vacantes.

◆ **Baisse des dotations de l'Etat**

Répondant à l'appel de l'AFM (Association des Maires de France), des milliers d'élus se sont mobilisés pour exprimer sous différentes formes leur inquiétude face à la diminution des dotations de l'État (DGF). Cette baisse s'inscrit dans la volonté gouvernementale de réduire les déficits publics. Tout en regrettant cette décision, les élus demandent au moins un étalement dans le temps et une modulation en faveur des communes au faible potentiel fiscal (comme c'est le cas dans la majorité des communes rurales cantaliennes).

Prenons l'exemple de CHAUSSENAC : nous avons investi en moyenne chaque année (de 2007-2014) 82 700 € soit 345 € par habitant. En 2017, la dotation de l'État diminuera de 12 060 € soit 52 € par habitant ! Cette dotation permet d'autofinancer une partie de nos investissements.

Sachant que l'augmentation des taux d'impôts locaux de 1 % rapporterait 493,00 €, il faudrait augmenter ces taux de 30 % !! pour compenser la perte de 15 000 € d'autofinancement. Cette solution ne pouvant être retenue, nous serons donc obligés de réduire nos investissements.

La municipalité était présente à la manifestation organisée le 19 septembre à Aurillac (le Maire accompagné de 3 conseillers). Le conseil municipal a également voté à l'unanimité une motion de protestation.

Un certain nombre de délibérations municipales ont été prises depuis septembre 2015, notamment dans le domaine des tarifications :

Facturation de l'eau

Vu les investissements prévus en 2015 et 2016 (remplacement du réseau d'eau dans le haut d'Escladines et une partie du village d'Ostenac et à l'augmentation des redevances dues à l'Agence de l'eau Adour Garonne), il a été décidé à l'unanimité de procéder à l'augmentation des tarifs de 1,5 %,

pour la période du 1er septembre 2015 au 31 août 2016.

Le barème de facturation pour consommation d'eau potable sera le suivant :

location du compteur : forfait par mois de :	2.91 €
consommation de 1 à 20 m3 :	2.72 €
consommation de 21 à 50 m3 :	1.65 €
consommation de plus de 51 m3 :	0.66 €

Redevance d'assainissement

Compte tenu des investissements réalisés pour l'extension du réseau d'assainissement dans le bourg, il a été décidé de fixer la redevance pour la période du 1er septembre 2015 au 31 août 2016 à 1,05 € par m3.

Concession au cimetière communal

1 place : 2 m² : 75 €
2 places : 4 m² : 140 €

Encombrants

Enfin dans le cas où le volume des encombrants atteint 12 m3 ou pèsent une tonne environ, ce service sera facturé 50 € par opération.

* * * * * * * * * * * * * *

Réfection de la toiture de la mairie et la salle des fêtes

En outre dans le cadre du programme régional « AUVERGNE PLUS », la commune a obtenu une subvention de 3 499,00 € au titre d'une opération d'isolation thermique de bâtiments publics. Cette subvention s'ajoute aux subventions obtenues de l'État et du Conseil départemental pour refaire la toiture de la mairie et de la salle des fêtes (6 087 € et 10 000 €). La Communauté de Communes du Pays de Salers apporte également une contribution de 1 750 €. Le coût global des travaux s'élève à 45 203 €.

* * * * * * * * * * * * * *

Obsèques civiles

Enfin, comme y autorise la loi le conseil a délibéré afin de garantir à tous le libre choix de ses convictions, d'autoriser la mise à disposition à titre gratuit de la salle polyvalente pour que les familles puissent se recueillir dignement lors d'obsèques civiles.

Eau-assainissement :
travaux importants… terminés ou en cours.

Réseau d'assainissement collectif : malgré la durée prolongée des travaux, on peut être satisfait que la quasi-totalité des habitations du bourg sont dorénavant connectées à un réseau collectif d'eaux usées.
Le coût global s'élève environ à 193 800 euros TTC (Entreprise Croûte et rémunération du Cabinet Cros Saunal comme maître d'œuvre).
Le montant des subventions attendues s'élève à 73 100 €. Un emprunt de 33 000 € a été souscrit. Le remboursement de la TVA par l'État s'étalera sur les années 2016 et 2017. A noter que les retards de chantier ont été dus à la présence de rochers sur certains secteurs, aux contrôles d'étanchéité des réseaux et au comptactage des tranchées.
Renouvellement du réseau d'eau dans le hameau d'Ostenac : il sera réalisé seulement durant le mois de janvier 2016.
Coût estimé à 31 500 TTC €.


Travaux assainissement Rabiac 2015


Réfection de chaussée Route du Bar 2015

Hameau d'Escladines :
Comme prévu, la municipalité a engagé une première tranche de travaux : suite à la constitution d'une Association Syndicale Libre (ASL) entre des propriétaires souhaitant réaliser à leurs frais un assainissement collectif de leurs eaux usées relié à une micro station. La municipalité a profité de l'opportunité pour refaire le réseau d'eau potable sur la plus grande partie concernée.
L'évacuation des eaux pluviales et la voirie seront effectuées ensuite dans le printemps 2016.
Un dossier est en cours afin de chiffrer le coût du renouvellement du réseau d'eau, l'évacuation des eaux pluviales et la réfection de chaussée sur le reste d'Escladines Une décision sera prise dans le cadre de l'élaboration du budget 2016. Des subventions seront aussi sollicitées auprès de l'État et du Conseil départemental.

Contrôles sanitaires : des analyses de l'eau de nos sources et de notre forage sont obligatoires. L'analyse complète réalisée au mois de juin par le laboratoire départemental a coûté 1 358,72 €. Les paramètres étudiés sont entre autres : le PH, la température, les bactéries, les sulfates, le calcium, le magnésium, l'arsenic, les carbonates, les nitrates et les pesticides…

Pour le forage, la seule anomalie constatée était la présence ponctuelle d'entérocoques, due à l'absence de fonctionnement régulier de la pompe et au débit insuffisant dans certaines sections de canalisation.

Nb : pas d'arsenic ni traces de pesticides ou de nitrates n'ont été constatés.

* * * * * * * * * * * * *

Et nos services publics

Service "Urgence" et Hôpital de Mauriac

Contrairement aux engagements formulés par l'ARS et le Ministère de la santé en 2012, les travaux (oh combien nécessaires) vont seulement commencer. Heureusement un syndicat hospitalier a tiré la sonnette d'alarme obligeant les élus et la population à réagir, pétitions et rassemblements. Cela semble avoir permis de "réveiller" les pouvoirs publics... Notre municipalité a participé à la manifestation organisée le 12 septembre à Mauriac.



* * * * * * * * * * * * *

La POSTE confrontée à des évolutions…
La baisse du nombre de courriers à distribuer, le développement des paiement par carte bancaire, la communication par internet, etc. ... ont des conséquences sur la fréquentation des bureaux de Poste et Agences postales (moins 6 % à 7 % entre 2014 et 2015) ! Pour faire vivre notre agence postale... on compte sur vous pour acheter timbres, envoyer vos colis, retirer de l'argent liquide, faire des dépôts, ...

Connectez-vous dans votre Agence Postale. Grâce à une tablette tactile vous pouvez trouver et accéder aux services publics, et faire des démarches administratives.

Haut-débit : tout le département devrait être couvert avec un débit de 8 à 20 MBPS en 2017, pour 100 MBPS c'est plus tard...

Informations diverses et pratiques ….

Électricité : producteurs et distributeurs à bien distinguer …
Depuis 2008, afin de répondre aux directives européennes EDF productrice de l'électricité est soumis à la concurrence.
Par contre ERDF est le distributeur unique, via les réseaux moyenne et basse tension, chargé aussi des raccordements.
ERDF compte 115 salariés dans le Cantal ; assurant notamment l'entretien de 5 092 km de réseau moyenne tension (3 fils) et 4 861 km de réseau basse tension (4 fils) le 5ième fil servant à l'éclairage public.
Pour tout renseignement ou besoin concernant votre alimentation en électricité. Contact : 09.693.218.11 et pour le dépannage : 0811.010.212.

Les dangers du monoxyde de carbone : ce gaz est dangereux (il ne se voit pas et ne sent rien). Il vient surtout des appareils de chauffage et de cuisson. Parmi les recommandations ne pas boucher les ouvertures d'aération, aérez régulièrement le logement et naturellement souscrire un contrat de maintenance de votre chaudière avec délivrance d'une attestation d'entretien.
En cas de malaise, appelez aussitôt le 18 (pompier), ou le 15 (Samu).

Pas si surprenant…baisse de la population cantalienne. Le Cantal est le seul département de la nouvelle région "Auvergne Rhône-Alpes" à perdre 0,2 % de la population entre 2008 et 2013 (source : la Montagne de janvier 2016).

Comptages routiers
600 véhicules/jour : Pléaux- Ally
2 500 : Mauriac-Ydes

Formation des agents des collectivités, grâce au CNFPT : coût par stagiaire est de 133 €, alors qu'il est de 667 € pour les stagiaires suivant des formations dans les organismes privés !

Pour vos loisirs :
Musée de la Mine à Champagnac : espace-vidéo-plans-croquis-photos...
Ouvert en juillet- août de 14h à 17h30 sauf samedi. Autres périodes : sur rendez-vous : Tél.: 04.71.69.61.55.
Musée de la Tannerie et du Cuir à Bort les Orgues : tél: 05.55.96.85.89
La Ferme du Moyen Age à St Julien aux Bois : tél. : 05.55.28.31.30 du 03/04 au 02/11/16.

Solidarité et gestes fraternels

Téléthon 2015 : la vente de jacinthes s'est élevé à 87 € (soit 29 jacinthes). Merci de votre participation et merci aux commerçants qui ont favorisé cet élan de générosité : Cécile Coiffure et Anne-Marie aux Amis Gourmands, ce depuis 2012. Meilleurs vœux 2016.

Pascale Veysset

"Resto du Cœur" : dans le Cantal, 543 familles ont bénéficié de repas ou colis.
(110 tonnes d'aliments). Sur le centre de distribution de Mauriac- 7 260 repas et colis sur l'année 2015.

NOTRE PAYS EN DEUIL : 13 NOVEMBRE 2015



Photo A. FEVRIER - AMF

La France a vécu des moments difficiles en 2015. A une échelle modeste, votre municipalité a souhaité que notre commune exprime sereinement sa solidarité avec les victimes parisiennes et la condamnation des actes commis le 13 novembre 2015 Vous avez été très nombreuses et nombreux à assister aux cérémonies de recueillement organisées les 15 et 16 novembre devant le monument aux morts.

J'étais personnellement présent au rassemblement organisé à Paris par l'Association des Maires de France, le mercredi 18 novembre, fier de vous représenter, parmi les 2000 élus venus de toute la France. Il y a 36 500 communes en France - c'est non seulement une richesse garante de la démocratie française et des ses valeurs de LIBERTE , EGALITE , FRATERNITE et de protection contre tout égarement et tout sentiment de haine.

Il m'a semblé intéressant de vous communiquer ci-dessous l'intervention d'Eric ORSENNA (écrivain-académicien) lors de ce rassemblement. Il trace bien à la fois la situation actuelle et les principes aptes à faire vivre la démocratie et porter les valeurs de la République.

« Au-delà des horreurs de l'actualité, au- delà des folies meurtrières du terrorisme, je vois un mouvement de fond. Je vois deux « France » dans la France. Il y a une France confiante, ouverte, active et il y a une France du repli, du refus et de la peur ; et je vois ces deux « France » s'écarter l'une de l'autre. Je ne suis pas un politique, mais en tant que citoyen, en tant que promeneur, je voudrais vous faire part de quatre convictions.

*- **La première est l'école**. Il en a été encore parlé ce matin : il est inacceptable que l'on multiplie les exemptions et que des familles n'envoient pas leurs enfants à l'école, c'est insupportable. Il est insupportable aussi que, chaque année, la situation des jeunes en capacité d'écrire et de lire se dégrade. Un jeune sur cinq ne sait pas.*

Quand j'en ai parlé au Président de la République, il m'a dit que l'on en a fait une cause nationale. Et alors ? Ce n'est pas possible, ce n'est pas acceptable. Le cœur de la République, peut-être le principal moteur et peut-être une sorte de résumé, c'est la langue commune.

*- **Par ailleurs** je visite des grandes villes, des petites villes, des villes moyennes. C'est difficile pour tout le monde. Des essayistes disent que tout va bien dans les grandes villes, et que cela ne va pas bien dans les petites villes, que la campagne est délaissée, etc.*
*Ce n'est pas ainsi que cela se passe. Je suis frappé de voir que, partout dans le monde, la géographie n'est pas une donnée, c'est une volonté. Quelque chose a été oublié, que l'on appelait **l'aménagement du territoire**. C'est ma deuxième conviction.*

*- **Ma troisième conviction**, **c'est la clarté des réformes**. Lorsque des réformes sont faites que l'on ne comprend pas, le manque de clarté engendre des réaction de simplisme, qui est l'autre mot du populisme. Un millefeuille, ce n'était déjà pas mal, mais si l'on y rajoute un mikado, cela devient indigeste !*

*- **Le dernier point** que je voudrais apporter, **c'est le besoin de présence**. Qu'est-ce qu'un maire ou une maire ? Ce sont évidemment des personnes intelligentes, etc. Mais surtout, ils sont là. Dans cette société du virtuel, du réseau, il faut être là, non pas de temps en temps, mais tout le temps, les jours et les nuits. Qu'est-ce qu'un maire ? C'est la personne humaine, avec toute son équipe, qui est là, et c'est cette présence que nous avons le plus besoin aujourd'hui.*

Qu'est-ce-qu'un maire ? En plus d'être là, c'est celui qui tisse, sans arrêt, qui ravaude, qui répare. J'évoque le titre formidable de Maylis de Kérangal, « Réparer les vivants ». C'est de cela que nous avons besoin,. Qu'est-ce qu'un maire ? Il est celui qui répare les vivants.

*Alors, lorsque je vous vois ici, avec la grande émotion que vous entendez, avec vos écharpes, je regarde la carte de France, je vois ces 36 500 points, et je me dis : tant mieux, tant mieux qu'aujourd'hui ces 36 500 points soient là ! Tant mieux, et méfions nous des modernités qui les feraient diminuer jusqu'à 5 000. **Si la modernité a un prix qui est celui du désert, je n'en veux pas !*** »

* * * * * * * * * * * *

Laïcité : un mot « lourd » de sens

Le mot laïcité trouve son origine dans le terme grec *laos* qui désigne l'unité d'une population considérée comme un tout indivisible. Il a fallu deux siècles pour que prenne corps la conception de la laïcité qui a conduit à la paix religieuse en France.
Cette histoire a permis d'inscrire dans l'article 1 de la Constitution de la République que **« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale »**.
Des mots intolérables pour des islamistes. On veut nous priver de cette liberté fondamentale qui est celle de pratiquer ou non une religion.

Environnement et propreté



On ne peut que regretter une fois de plus que l'espace réservé aux trois conteneurs de tris sélectifs ne soit pas mieux respecté … Ce n'est pas une décharge !!

Petit rappel :

➢ Dans les colonnes à bande bleu (le papier) :
✓ ***Magazines***,
✓ ***Journaux***,
✓ ***Prospectus, revues …***

➢ Dans les colonnes à bande jaune (les emballages ménagers) :
✓ ***Emballages plastiques : bouteilles, bidons & flacons***,
✓ ***Emballages métalliques (acier/aluminium) : boites de conserves, bidons de sirop, ...***
✓ ***Emballages en cartons : cartonnettes***,
✓ ***Briques alimentaires : briques de lait, briques de jus de fruits, …***

➢ Dans les colonnes à bande verte (les emballages en verre) :
✓ ***Pots***,
✓ ***Bouteilles***,
✓ ***Bocaux***.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter au 04.71.69.43.42 (SIETOM)
Si vous constatez qu'une colonne est pleine, merci de le signaler à ce même numéro.

* * * * * * * * * * * * * * * * *

Par contre, il existe maintenant **une déchetterie intercommunale** à Pleaux.
Les horaires sont les mêmes que celle des Quatre Routes de Salers.

du lundi au vendredi : de 16h30 à 18h30,
le samedi : de 9h30 à 12h,
Fermeture les dimanches et jours fériés.



Des conteneurs textiles, chaussures sont disponibles sur le territoire :
Pleaux : place d'Empeyssines
Sainte Eulalie : les Quatre Routes de Salers
Saint Martin Valmeroux : atelier communal



La loi NOTRE et la Réforme Territoriale : débats réflexions… jusque dans nos zones rurales.

Des communes nouvelles ? La loi prévoit des dispositifs destinés à encourager la création de communes nouvelles rassemblant, de préférence, au moins 1000 habitants avec des incitations financières. Dans le Cantal, on compte à ce jour la constitution de la commune "Val d'Arcomi" regroupant les communes de Faverolles, Loubaresse, Saint-Just et Saint-Marc, puis la fusion de Pers avec Le Rouget. Citons la position de l'Association des Maires ruraux de France : « *Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'une plus grande reconnaissance des communes rurales, de leurs rôles et leurs missions auprès des administrés et dans l'aménagement du territoire. Nous voulons construire une ruralité forte, de campagnes modernes et dynamiques… Nous avons en France un maillage extraordinaire de communes qu'il faut préserver … Tout ce qui va à l'encontre de la proximité est un non sens. Il est temps de faire confiance à l'intelligence locale !* »

Pour ou contre la fusion d'inter-communalités ? Un avis parmi d'autres… « *Certaines fusions sont en l'état raisonnables et découlent de la volonté des élus. Il convient de les favoriser. Par contre, d'autres m'apparaissent déraisonnables et contraires à l'opinion réelle des élus locaux. Attirons l'attention de chacun, et en particulier de ceux qui rêvent de ne faire que 3 intercommunalités dans le Cantal. Des difficultés graves que des regroupements trop importants entraîneraient, tant au niveau de la proximité pour nos concitoyens que de la réalisation de procédures devenues obligatoires comme les plans locaux d'urbanisme PLU intercommunaux : imaginez la réalisation de PLUI avec 50, 60 ou 70 communes* ».

Et pour la Communauté de Communes du Pays de Salers ? Le Préfet a proposé à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) une fusion entre les Communautés de Communes du Pays de Salers et celle de Mauriac. Plusieurs réunions ont été organisées au sein de notre Communauté de Communes. Il a été difficile de trouver une position commune :

- St Cernin est « attiré » par la CABA d'Aurillac,
- la situation financière de la communauté de Mauriac semble tendue vue les charges qu'elle assume (piscine, marché au cadran, zone d'activités, passif de la laiterie de Bourianes ..),
- la démarche semble précipitée ou trop imposée par l'État.

Après un riche débat au sein de votre Conseil municipal, la commune de Chaussenac a délibéré unanimement pour la position préfectorale de fusion, tout en demandant des simulations financières d'une future Communauté de Communes "Salers-Mauriac". On peut certainement regretter les hésitations de nombreuses communes sur ce dossier d'avenir en s'abstenant ou en s'opposant à toute fusion.

L'écologia e l'auvergnhat

Dempuèi totjorn savèm profitar d'aquò que nos dona la natura...

Nos aujòls coneissian l'écologia e viscavan amb çö qu 'aviàn al torn de guesses e nos an apris belcóp.

Pas de fen dins les prats ? *Podem eschapodar les fraisses* per donar les fuelhas a las vachas.

Al retorn de l'estiva, gardam un pòrc demarrat amb lo mergue, lo « jivernhaire ». Sera engraissa amb les aglans e las chastanhas tombadas dins les bòscs de la bòria. Sera tuat l'ivern que ven, al mes de fèbrièr.

Dins les « montanhas », amassam les cagalièchs per faire una ensalada al lard, per achabard lo repais sens oblidar lo fromatge fach dins lo masuc. A la prima, les flors donan una gelèia plan bona (se parece estre del mèu).

Lo *sabuc* (le suraeu) es pas oblidat, les granas negras son cachadas per faire una gelèian deliciosa. De mon temps, la mamet disiá que las granas eran del poison... quo'es vertat que chau pas manjar la pèl d'aquel fruch, pas faire de confitura, solament de la gelèia. Lo ventre podria vos dòler. Era tanben utilisat per faire l'encra qu'aviam sus las taulas a l'escòla.

Quant les vachas avian uflat, utilisavan un traucadon en *sabuc*. Per purjar les velles, chaliá enfonçar sur lo rastèl vers l'arrièr, una chavilha de cássis. A la prima quant les rastèl veldels èran alandats e anavan dins les *pinas*, les janastons lor donian lo « moscaron » e pissava negre : pas d'antibiotic mai rentrar dins l'estable, beure del *mergue* e subretòt pas se molhar.

Un bolhon de carròta e de ris per arresta la foira, *un vin chald* per solajar una vacha que pòt pas vedelar (seis a nau litres... a seis,viraba les uèlhs !), per facilitar lo transit un pauc *d'òli*. Aneu, apelam lo veterinari.

Jos *lo telh,* las femnas « plumavan » lo telhòl, las chestas s'emplenavan e apresse las tisanas permetian de trobar lo calme e la sòm. Eran utilisadas tanben per rinçar la testa de dròllas rossèlas, per les piaus negres prenian una decòccion de fuehas de noguièr.

L'òme, tanben, pòt se sonhar
- una verruga:passar un pauc de lach blanc tirat de la flor jaune que créisse sur la paret (la chelidoine).
- des andèrs : copar una brancha de rasim de rainal la bourdiane e botar una fuelha sur l'andèr.
- una fissade d'abelha, vespa...utilisar de la coèta de rat *(plantain*) o un bocin de pòrre.
- per remplaçar l'« aspirine » una tisana amb la rèina des prats.
- Pendent la gèrra, lo café era remplaçat per un beur fach amb les aglans.
- *La menta, camòmilha, les cuetas de cerièsas, l'aubèpina …* tot aquò es utilisat per favorisar la circulation del sang, la digestion, lo trabalh des rens...
- Amoras, framboisas, gracuòls emplinan les pòts de confitura per les gromands. Les òmes aiman mai la « blancha » tirada de las prumas, pomas e de las fruchas del boisson negre.
- Per cusinar, l'òli de nòses, d'aglanas, la graissa de pòrcs, pas besonh de cerca si i a de l'òli de pama o « triglycérides » **tot passa plan !**

La Gineta

Mercé a Monsur Picaronny d'a Contre e Monsur Gire a San Julian per lor adjuda.

Per legir l'occitan :

o : ou volam : boulam, nous voulons	ih : l mouillé la filha : la fille
ò : o l'òli : l'huile	v: b vacha : la bacha
nh : gn la montanha :mountogne	ch:ts ou tch lo chin : lo tsi o lo tchi

L'écologie et l'auvergnat

Depuis toujours nous savons profiter de ce que nous donne la nature.
Nos aïeux connaissaient l'écologie et vivaient avec ce qu'ils avaient autour d'eux et nous ont beaucoup appris.
Pas de foin dans les prés ? nous pouvons étêter les frênes pour donner les feuilles aux vaches.
Au retour de l'estive nous gardons un cochon démarré avec le petit lait, le « jivernaire ». Il sera engraissé avec les glands et les châtaignes tombées dans les bois de la ferme. Il sera tué l'hiver suivant, au mois de février.
Dans les montagnes nous ramassons les pissenlits pour faire une salade au lard pour finir le repas sans oublier le fromage fait dans le buron. Au printemps, les fleurs permettent de faire une très bonne gelée (on dirait du miel) *en oc on peut dire sembla del mèu à la plaça de se pareisse del meu.*
Le sureau n'est pas oublié, les graines noires sont pressées pour faire une gelée délicieuse.
Autrefois la grand-mère disait que les graines étaient du poison… Il est vrai que l'on ne doit pas manger le fruit entier, pas faire de confiture, seulement de la gelée, sinon vous pourriez avoir des maux de ventre. Il était aussi utilisé pour faire l'encre que nous avions sur les tables de l'école.
Quand les vaches avaient « enflées » (étaient météorisées) ils utilisaient un « trocard » fait avec du sureau. Pour purger les velles, il fallait enfoncer sur le dos, vers l'arrière, une cheville de cassis.
Au printemps quand les veaux étaient sortis de l'étable et qu'ils allaient dans les genêts, les tiques leur donnaient le « mouscarou » , ils pissaient noir : pas d'antibiotique mais on les rentrer dans l'étable , leur donner à boire du petit lait et veiller à ce qu'ils ne se mouillent pas.
Un bouillon de carotte et de riz pour arrêter la diarrhée, un vin chaud pour soulager une vache qui ne peut pas vêler (6 à 9 litres… à six, elle était saoule !), pour faciliter le transit intestinal, un peu d'huile. Aujourd'hui on appelle le vétérinaire.
Sous le tilleul, les femmes détachaient les fleurs de cet arbre, les panières se remplissaient et après, les tisanes permettaient de trouver le calme et le sommeil. Elles étaient utilisées aussi pour rincer les têtes des enfants blonds, pour les cheveux noirs on utilisait une décoction de feuilles de noyer.
L'homme aussi, peut se soigner :
- une verrue : passer un peu de lait blanc tiré de la fleur jaune qui pousse sur les murs la chélidoine.
- les dartres : couper une branche de raisin de renard et mettre une feuille sur la dartre.
- une piqûre d'abeille, de guêpe, utiliser de la queue de rat (le plantain) ou un peu de poireau.
- pour remplacer l'aspirine, une tisane avec de la reine des prés.
- pour soulager les douleurs, mettre un marron (châtaigne d'âne, fruit du marronnier, pas une châtaigne) dans une poche…
- pendant la guerre, le café était remplacé par une boisson faite avec des glands.
- la menthe, la camomille, les queues de cerises, l'aubépine, l'églantine… tout était utilisé pour faciliter la circulation du sang, la digestion, le travail des reins…
- mûres, framboises, cynorhodons emplissaient les pots de confiture pour les gourmands. Les hommes préféraient la « blanche » tirée des prunes, des pommes et des baies du buisson noir.
- pour cuisiner, l'huile de noix, de noisettes la graisse du cochon (le saindoux) pas besoin de chercher s'il y a de l'huile de palme ou des triglycérides, tout passe bien.

Ginette Mazet

Pour lire l'occitan compléter peut être : montanha : « mountogne », montagne ; La vacha : « la bacha » la vache ; Lo chin : « lo tchi » ; le chien



Bras de lop (Brasse de loup) →

AGRICULTURE



♦ **Invasion de campagnols terrestres…**
Les méfaits épizootie-de FCO à peine résolus, les éleveurs ont été confrontés à une invasion de rats taupiers, détruisant pour ainsi dire des centaines d'hectares de prairies. Faute de moyen biologique efficace pour les détruire, la Préfecture a communiqué les recommandations suivantes :

- déposer le maximum de pièges,
- alterner fauche et pâture des prairies permanentes,
- travailler le sol par passages d'outils superficiels ou en profondeur,
- entretenir ou planter des haies qui abritent ainsi des prédateurs,
- la pose de nichoirs ou de perchoirs pour prédateurs (buses, …),
- hersage – émoussage des prairies.

Mesures qu'il faudra certainement compléter avec d'autres moyens !

Situation agricole… l'inquiétude domine.
♦ 2015 sera marquée par la sécheresse des mois de juin et juillet, l'invasion des rats taupiers dans les prairies, FCO, la fluctuation des cours de viande, stagnation voire, la baisse du prix du lait. Pour enrichir la réflexion on peut citer : engagement gouvernemental tenu… pour les zones d'élevage ; l'ICHN (indemnité compensatoire des handicaps naturels) a été revalorisée de 15 % depuis 2014 et un complément de 70 € dans la limite des 75 premiers hectares a été progressivement versé depuis 2015 pour compenser la suppression de la PHAE (prime herbagère agro-environnementale). Pour le Cantal en 2013 le montant total des primes distribuées (ICHN + PHAE) s'élevait à 55,342 millions d'€, ce montant (ICHN) sera de 67,7 millions d'€ en 2016. (source : Union Agricole et Ministère de l'Agriculture)

♦« **La crise** actuelle est aussi la crise d'un système et d'un mode de développement avec une course éperdue aux volumes et aux prix bas ». (source : Confédération Paysanne)

♦ **Débat au Sénat sur la situation et l'avenir de l'agriculture** (octobre 2015) :
« La responsabilité de cette faillite, provoquée par l'absence de politique d'aménagement du territoire, elle-même abandonnée au profit d'une décentralisation ratée, n'incombe pas seulement à l'actuel gouvernement : elle est collective. Quand, de surcroît, la crise économique frappe durablement, il est encore plus difficile de réagir, en vertu de la formule célèbre de Choiseul : « *Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas de la grange* ».
Il faut être sourd pour ne pas entendre la colère des éleveurs, dont la filière est la plus directement et la plus lourdement frappée par l'accumulation des difficultés tant conjoncturelles que structurelles ». Source : J. Mézard Sénateur.

♦ **Quelques chiffres pour mieux comprendre la situation des agriculteurs :**

Au regard d'un certain nombre de chiffres, on ne peut que constater la stagnation voire la diminution de la rémunération des éleveurs.

Prenons l'exemple des producteurs laitiers, dépendant fortement du prix du lait payé par leur laiterie (produit) et du prix des engrais, des compléments alimentaires,... (charges) sans parler des cotisations sociales (MSA), des assurances et des remboursements d'emprunts variables suivant les exploitations).

Ainsi le prix du lait de base pour 1000 litres (avec 38 grammes par litre, litre de taux butyreux et 32 grammes par litre de taux protéique) était en moyenne de :

en 2008 : 317 € en 2015 : 307 €

pour un volume de 200 000 litres produits par an, la perte est de 2 000,00 €.

La fluctuation est encore plus importante en comparant avec l'année 2014 où le prix semblait être revalorisé (360 €, perte de 10 000,00 € !).

Citons quelques autres chiffres :

- prix d'une insémination artificielle : 52 € en 2008 55,50 € en 2015
- vente d'un veau (15 jours) : 80 à 90 € en 2008 70 à 80 € en 2015
- prix d'un engrais (ammonitrate) la tonne 230 € en 2010 344 € en 2015 soit 49% en plus.

NB1 : les éleveurs de vaches allaitantes (Salers et croisés Charolais) subissent les mêmes contraintes pour les charges alors que les prix de vente (broutards et vaches de réforme) fluctuent beaucoup d'une saison à l'autre.

NB2 une grosse partie des primes (PAC) servent souvent à couvrir le déficit (charges moins produits), à payer la MSA, les assurances et amortir le matériel.

JMD et JK

* * * * * * * * * * * * * * *

DES NOUVELLES DES ELUS DE LA MONTAGNE

Les 15 et 16 octobre 2015 s'est tenu au Puy en Velay (Haute-Loire) le 31ème congrès de l'Association des Élus de la Montagne (ANEM). On peut rappeler les quatre priorités définies pour la nouvelle Loi Montagne :

- préserver l'environnement,
- préserver la montagne comme lieu de vie
- développer l'activité économique,
- adapter la gouvernance de nos territoires à la spécificité de la Montagne.

Afin de concrétiser ces bonnes intentions, les élus de la Montagne demandent :

- une véritable péréquation financière et de solidarité nationale en faveur le la Montagne,
- des normes adaptées à la réalité des territoires de Montagne
- la valorisation de la contribution positive de la Montagne à la transition énergétique,
- la mobilisation du bois en zone de Montagne.

Le mot de la fin a été pour Laurent Wauquiez : « Soyons fiers d'être Montagnard » !

AC

ACCA Chaussenac



Pas plus que de pensée unique, il n'y a de chasse unique ! Cette diversité suscite des débats dans nos rangs, mais ne facilite pas la tâche des gestionnaires de notre association. Nous devons dégager de la multiplicité des avis et une synthèse acceptable pour tous.

- La chasse est un loisir voire une passion. Le plaisir des uns peut-être très différent de celui des autres. Qu'y a -t-il de commun entre le chasseur solitaire qui guette et tire à la volée les oiseaux de passage et le chasseur de grand gibier solidaire de son équipe ? Le plaisir d'être dans la nature, mais l'état d'esprit n'est pas le même.

Le chasseur solitaire peut choisir à sa guise le lieu de sa quête dans le respect des nombreuses réglementations qui permettent à la chasse de perdurer. La concertation se résume à celle qu'il entretient avec son fidèle compagnon à quatre pattes s'il en a un.

- La chasse en groupe exige d'autres contraintes qui ne sont pas consignées dans le registre mais relèvent du savoir vivre en société. Cela exige de chacun le respect des autres, générosité, et une certaine modestie.

Chaque membre, en intégrant un groupe, n'est pas là pour faire une quelconque compétition et prouver qu'il est le meilleur. Ceux qui ont cet esprit doivent s'inscrire dans un club de tir pour participer à des épreuves. Ils auront ainsi rapidement la réponse à leur questionnement.

Pour l'année en cours, au 1er décembre notre association comprend 20 sociétaires à jour de cotisation. Nous souhaitons la bienvenue aux 4 nouveaux membres qui rejoignent notre association.

De nombreux invités viennent aux battues grand gibier. Certains sont des invités réguliers qui possèdent une carte de chasseur "étranger" à la commune. Cette carte annuelle est renouvelable après demande acceptée par le conseil d'administration. Les statuts des ACCA prévoient un pourcentage minimum de 10 % ou 20 % "d'étrangers". Pour l'association, notre quota est nettement supérieur à cela : notre association est accueillante.

De plus, nous avons également plaisir à recevoir des invités ponctuels. Cette année, le 7 novembre, nous avons accueilli 3 chasseurs du Puy de Dôme qui sont venus accompagnés d'une superbe meute composée de 8 chiens griffons. Cela peut surprendre les profanes, mais aucun des trois n'était porteur d'une arme à feu. Ils ont guidé leur meute dans la quête du gibier et ont sonné les annonces dès que le gibier est débusqué. Cela permet aux tireurs de savoir quel type d'animal va venir à leur rencontre. Ce fut sans doute pour l'ensemble des participants une des plus belles journées de chasse de la saison par son organisation et convivialité.

Nous leur avons renouvelé l'invitation pour l'année prochaine et si possible sur deux jours consécutifs car ils résident entre Riom et Vichy soit à plus de 150 km de chez nous.

Alfred CELIER et l'équipe

Fête du chien d'arrêt

Depuis 15 ans, la commune de Chaussenac, organise avec succès son Field traditionnel sur deux jours, le premier week-end d'août. Le succès assuré par les beaux et vastes terrains aménagés sur 60 hectares (aimablement prêtés par les généreux exploitants agricoles) se confirme tous les ans.

64 chiens d'arrêts, toutes races confondues, se sont entraînés sur de magnifiques perdreaux gris bien volants (22 le samedi et 42 le dimanche).

12 chiens sélectionnés par 6 juges dont 2 juges experts - confirmateurs, ont été classés puis mis en barrage.



4 Continentaux (épagneuls bretons)
8 Britanniques (7 setters anglais et 1 setter irlandais)

Continentaux

- HINDY E.B Femelle à M. Pascal ROLIN de Pléaux
- IANCA EB Femelle à M. Patrick LAYBRO d'Aurillac
- HAPPY E.B Femelle à M. Henri DESPRATS de Chaussenac

Vainqueur : Hindy de M. ROLIN

Britanniques

- FLORE SA Femelle à M. Guillaume BADUEL de ST Mamet
- ENJY SA Femelle M. Rémi CANTOURNET de ST Simon
- GRISBY SA Mâle à M. Bernard ESPINOUSE de Nîmes
- HERMIONE SA Femelle à M. Ahmed RASSOUL de Naucelles
- FLORIDA SA Femelle à M. Jean- Pierre AUTHEMAYOU de Mauriac
- JINO SA Mâle à Gilles CELLIER d'Anglards de Salers
- JUMP SA Mâle à M. Francis GRAMONT de Mauriac
- FIRST SI Mâle à M. Bruno RICHARD d'Issoire

Vainqueur : Flore de M. BADUEL

Ces deux journées amicales et festives attirent de très nombreux spectateurs, chasseurs ou pas, voisinages mais aussi venus de loin grâce à la renommée de cette fête du chien d'arrêt, réputée au niveau régional pour la qualité de son organisation et son accueil chaleureux et amical.

Pour servir avec sourire, environ 170 repas, les bénévoles de l'ACCA, y ont mis tout leur cœur. Outre le prix imbattable du menu, avec cuissot de sanglier à la broche, préparé par un grand chef et ses adjoints, le vin, l'apéritif, les cafés et même le digestif ont été offerts pour contribuer à la bonne humeur générale.

Bravo et merci à tous les bénévoles qui ont fait de ces journées, les plus réussies des manifestations canines du moment.

B. ESPINOUSE.

EB= Epagneul breton ; SA= Setter anglais ; SI=Setter irlandais

Comice Agricole

Une année exceptionnelle.



Les bénévoles du Comice de Chaussenac impulsés par Sébastien LAC leur président ont organisé une fête du PAIN avec une programmation exceptionnelle. Le but était de fêter le 30 iéme anniversaire du Comice sans oublier les anciens, qui avaient organisé le concours communal depuis plusieurs décennies.
De multiples animations ont rassemblé de très nombreux participants : génisse à la broche, bals, spectacle de vachettes…

Et beaucoup de jeunes éleveurs au Comice d'octobre

Malgré le contexte de l'année (sécheresse de juillet, crise conjoncturelle due à l'épidémie FCO) de nombreux éleveurs se sont déplacés samedi 17 octobre au Comice communal de Chaussenac. Le soleil d'automne était au rendez-vous et du meilleur effet sur les robes « acajou » des Salers. Une soixantaine d'animaux représentait huit élevages. Le jury était composé de deux jeunes éleveurs : Maxime Rongier du Monteil et François Fabre de Saint Chamant.
Le palmarès a été le suivant :

Velle isolée : 1er Laura Brun
Veau isolé : Gaec Filiol
Bourette isolée : 1er, Gaec Breuil
Doublonne isolée : 1er, Gaec Parsoire
Doublon : 1er, Gaec Filiol
Vache de 3 ans : 1er, Laura Brun.
Terson : 1 er, Quentin Raffy
Vache de 4 ans : Gaec 1er, Gaec Filiol.
Groupe de velles :, Gaec d'Enroussou
Groupe de bourettes : 1er, Dayral Alain
Groupe de doublonnes : 1er, Quentin Raffy
Groupe de vaches :1er, Gaec Parsoire
Championnat femelle : vache âgée : Gaec Filiol
Championnat mâle terson :Raffy

Prix d'honneur : 1er, Gaec Breuil ; 2e, Gaec Parsoire ; 3e, Gaec d'Enroussou



Outre la qualité des animaux présentés, Sébastien Lac et Jacques Klem se sont félicités que la majorité des exposants étaient des jeunes éleveurs, tous autant passionnés par leur métier d'agriculteur.

Et à Pléaux : comice laitier.
A noter le classement de Fauvette (EARL Delpeuch d'Escladines) championne adulte (Montbéliarde), ainsi qu'en lot d'élevage.

U.S.C.

Les Chaussenacois champions d'automne.

Il y a quelques lunes que les pensionnaires du STADE DE LA CROIX DU BUIS n'avaient obtenu de tels résultats.

Invaincus en championnat avec une longueur très importante sur son second Aspre Maronne II.

Les hommes de Christophe Neige et Gérard Mary, ont expédié les affaires courantes avec une facilité déconcertante, BRAVO Christophe !, BRAVO Gérard ! pour votre savoir faire ; la tunique de l'USC a enfin retrouvé des couleurs.

Malheureusement le scénario ne fut pas le même dans les différentes coupes où était engagée l'USC. Les Chaussenacois ont buté sur des adversaires évoluant à un niveau supérieur, sans pour autant démériter.

Le grand point noir de ce début de saison fut l'invasion des rats sur la moquette de notre stade les "*tarals*" se sont alors multipliés et le mulot faisait le beau…

Que pouvions nous faire ? Suite à une réunion en haut lieu (Club House) nous décidions donc de faire appel à un trappeur venu directement du grand nord Canadien, bien connu de notre trésorier Chris Voisine qui n'est autre que le cousin à Roch. Seul sur le stade, les yeux dans le gazon *« son rêve était trop beau : Choper le mulot »*. Son tableau de chasse fut impressionnant et depuis la pelouse a retrouvé toute sa splendeur, laissant oublier la vision apocalyptique des mois précédents.

Trêve de plaisanterie et revenons au foot. Dans quelques mois l'Euro 2016 aura lieu en France. A cette occasion la Fédération Française de Foot a élaboré une affiche pour mettre en avant les valeurs suivantes : **PLAISIR . RESPECT . ENGAGEMENT . TOLERANCE . SOLIDARITE .**

Souhaitons que ce message soit entendu et respecté dans tous les stades. Mais qu'il serait donc doux que cet écho raisonne dans le monde entier et puisse enfin atténuer la folie humaine…

2016 a pointé son nez, l'USC au grand complet vous présente ses meilleurs vœux et remercie chaleureusement la population chaussenacoise, tous ses sponsors, ses fidèles supporters mais aussi les Chaussenacois d'ailleurs, pour leur grande générosité lors de la distribution des calendriers.

Bonne Année et surtout gardez vous du mal.

Christian Lescure



Les volontaires au traçage du terrain

CLUB INTER AGES

Dans les années 1970, le club a été créé par Mme Célestine DECOLLE dite « Titi ».

Plusieurs présidents et présidentes se sont succédés : Albert SAUTOU, Marcelle CHAMELOT, Marie Louise RAFFY, Catherine MAZET, Jeanne CHAZETTE, Pierre VANTAL, Paul DELBOS, Noëlie DAVID, Denise BLANCHER, Anne-Marie PITON, Denise BLANCHER et Arlette COUSTEIX depuis la dernière assemblée générale de janvier 2016. Nous devons avoir également une pensée pour tous les bénévoles qui les ont aidés durant ces nombreuses années.

Sous la présidence de Noëlie DAVID, le Club a changé de nom pour devenir Club Inter-Ages et a été ouvert à tous. Le Club participe à l'animation de notre commune par le biais de ses différentes manifestations (thés dansants, repas, voyages, kermesses ...).

Soutenu par Monsieur le Maire et la municipalité, le Club essaie de maintenir un lien d'amitié entre générations.

Aujourd'hui le club reste ouvert à des personnes extérieures à la commune et souhaite qu'un plus grand nombre d'habitants de la commune le rejoigne.

Le bureau



Repas de Noël 2015

Le nouveau bureau 2016 élu après la traditionnelle galettes des rois :
Présidente : Arlette COUSTEIX
Vice-Présidente : Denise BLANCHER
Trésorier : Albert CHARLES
Trésorière adjointe : Renée PICARONNY
Secrétaire : Anne-Marie CLAVEL
Secrétaire adjointe : Nicole LAC



Bibliothèque



Toujours plus de culture pour combattre l'ignorance…

Après les événements du 13 novembre dernier il nous semble important de contribuer, par la lecture, à l'ouverture d'esprit sur le monde entier, et développer la tolérance et le de respect d'autrui.

C'est parce que nous sommes fidèles à toutes valeurs fondamentales que nous, bénévoles de la bibliothèque continuerons à vous proposer une littérature très diverse, des musiques de grande qualité, des films de tous genres ainsi que d'autres supports (pour enfants en particulier) le **mercredi de chaque semaine de 14h à 17h**.

Venez toujours plus nombreux et fidèles faire vivre notre bibliothèque (qui constitue l'une des richesses de notre village).

Les bénévoles de la bibliothèque.

Voici un poème d'Andrée Chédid pour prolonger ces quelques pensées.

L'espérance

J'ai ancré l'espérance
Aux racines de la vie

Face aux ténèbres
J'ai dressé des clartés
Planté des flambeaux
A la lisière des nuits

Des clartés qui persistent
Des flambeaux qui se glissent
Entre ombre et barbaries

Des clartés qui renaissent
Des flambeaux qui se dressent
Sans jamais dépérir

J'enracine l'espérance
Dans le terreau du cœur
J'adopte toute l'espérance
Et son esprit frondeur.

Andrée Chédid, poète.

PS : nous allons avoir le plaisir de recevoir Monsieur François Soustre pendant les vacances d'avril 2016, pour une présentation de son livre sur la vie de Colette, le 22 avril à 20h30 à la salle des fêtes.

Nous avons enrichi notre fonds de livres par les ouvrages suivants :

Au nom du pére : Bourdin Françoise
Comme un secret : Plain Belva
Des baisers sous la neige : Roberts Nora
L'intégrale africaine : Orsena Erik
Les fantastiques avent : Lacroix Christine
Enfance en clair obscur : Gaston
Les ruchers de la colère : Baron Sylvie
Les damoiselles de Clermont : Courtillé Anne
Un été d'herbes sèches : Crozes Daniel
Fenêtre sur village : Malroux Antonin
Le vieux qui partait en vacances : Morrison J.B.
Les voyageurs de l'aube : Gougaud Henri
Zen : Fermine Maxence
Ma mère du Nord : Fournier Jean-Louis
Ca aussi ça passera : Busquets Milena
Ambitions : Steel Danielle

Venez les découvrir sans tarder.

État civil 2015

Avis de mention marginale

YCHARD Marie-Louise décédée le 23 octobre 2015 à Mauriac, née en 1929 à Chaussenac

Transcription de décès

DAVID Marius, le 08 août 2015 à Mauriac, né en 1928 à Chalvignac ;

DARNIS Roger, Antonin, Jean, le 16 août 2015 à Mauriac, né en 1952 à Saint Martin Valmeroux.

* * * * * * * * * * * *

Élections Régionales

Résultats des scrutins des 6 et 13 décembre 2015

1er tour :
BOUDOT Ch. (FN) : 25 ;
CUKIERMAN C. (PCF) : 8 ;
WAUQUIEZ L. (Les Républicains) : 39 ;
KOULHAAS J.Cl. (EELV) : 3 ;
RAMBAUD G. (Debout la France) : 1 ;
QUEYRANNE J.J. (PS-PRG) : 30.

2ième tour : 136 votants – 120 exprimés
QUEYRANNE J.J. (PS-PRG) : 48 (40 %) ;
WAUQUIEZ L. (Les Républicains) : 42 (35 %) ;
BOUDOT Ch. (FN) : 30 (25 %).

* * * * * * * * * * * *

43 colis pour nos « anciens »

Le CCAS communal a fait préparer avec soins quarante-trois colis pour les chaussenacois âgés de plus de 75 ans. Comme d'habitude, la distribution a été confiée aux membres du conseil municipal. Espérons que ce geste fasse plaisir !

* * * * * * * * * * * *

ACPG Chaussenac-Brageac

Notre association et ses adhérents étaient présents lors de la cérémonie au monument aux morts lors de la Fête Patronale.
Pour le 11 novembre, le recueillement était d'autant plus fort compte tenu des événements dramatiques de Paris. Nous étions nombreux lors des rassemblements des 15 et 16 novembre.
Le repas traditionnel s'est déroulé dans la meilleure ambiance « Aux Amis Gourmands ».



L'Association du Patrimoine

Elle avait confié il y a maintenant près de trois ans le vitrail représentant Monseigneur Pagis au Lycée Lucas de Nehou pour restauration. En effet, ce vitrail retrouvé par hasard dans les combles de l'église était gravement endommagé, près de la moitié de l'ensemble ayant disparu.

Le Lycée Lucas de Nehou, situé à Paris, 4 rue des Feuillantines, est dédié aux métiers des Arts du Verre et des structures verrières.

Sa directrice, Madame Dominique Voinnet, à qui nous adressons nos remerciements les plus chaleureux, a bien voulu se charger gratuitement de la restauration de notre vitrail, qui a servi de base pour l'instruction des élèves du lycée.

C'est donc avec beaucoup d'émotion et une infinie reconnaissance que nous venons de récupérer le vitrail entièrement réparé et consolidé. Il va être encadré et rétro-éclairé et sera prochainement visible dans notre église. Vous trouverez ci-après des photos des différents stades de la restauration provenant du Lycée Lucas de Nehou.

Par ailleurs, l'Association du Patrimoine travaille sur :

✗ La publication d'un livret sur l'église de Chaussenac à l'attention des habitants de la commune et des visiteurs. Ce livret aura pour but de retracer l'histoire de l'église et des œuvres qui la décorent ainsi qu'un rappel des différents chantiers de restauration déjà entrepris.

✗ L'organisation en août d'une exposition accompagnée de conférences sur « les migrants auvergnats ». A ce propos, toutes les personnes disposant de documents ou témoignages sont invitées à nous le dire.

Et comme à l'habitude un concert de jazz. En nouveauté un spectacle-concert ayant pour thème « BRASSENS » le 29 juillet 2016.

Jean-Marie Hallu, Président

Retour sur les manifestations 2015

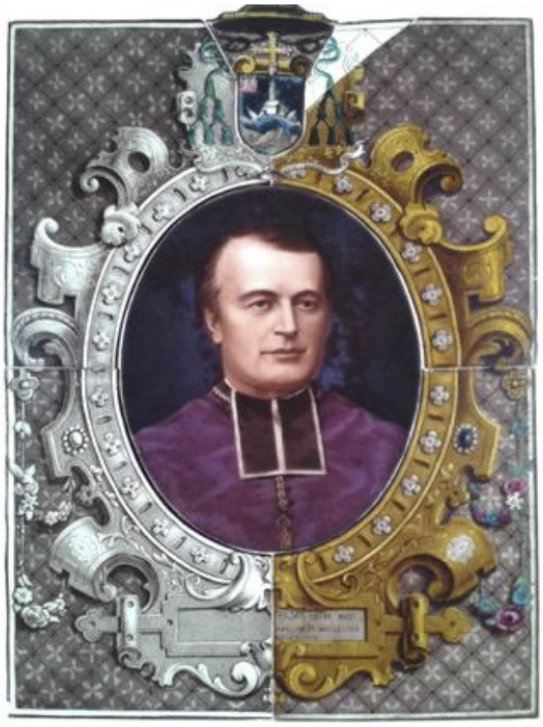


Expo « Quoi de 9 ? »
dans le buron



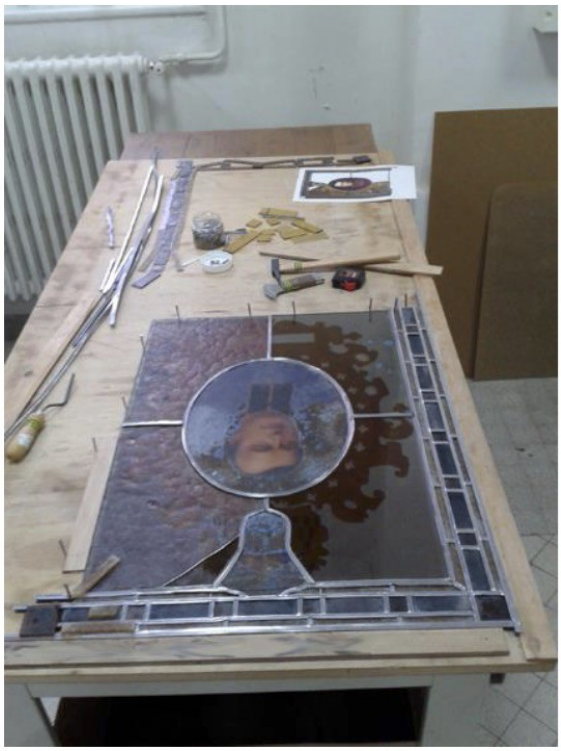
Soirée théâtre

Différents stades de la réparation du vitrail qui sera exposé et éclairé dans l'église.









Bulletin communal semestriel d'information
Nombre de tirage : 370
Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
Mail : mairie.chaussenac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel et Véronique Lescure
Imprimerie : I2S – 15000 AURILLAC